

2021-3101

2023-03-03

Label correction made 2023-03-13

ACIDE LACTIQUE TECHNIQUE

LIQUIDE

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

PRINCIPE ACTIF: Acide lactique88 %

NO. D'HOMOLOGATION 34761 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

DANGER – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

Contenu net:

AEF Global Inc.
440, 3e avenue, suite 100
Lévis, QC
G6W 5M6
(418) 838-4441

Ligne d'assistance sans frais : 1-866-622-3222

www.aefglobal.com

2021-3101

2023-03-03

Label correction made 2023-03-13

MODE D'EMPLOI:

À utiliser seulement pour la fabrication d'un biofongicide/bactéricide/herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISES EN GARDE:

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

Irritant sévère pour la peau et les yeux. NE PAS laisser entrer en contact avec la peau ou les yeux. Éviter de respirer la brume de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des lunettes de protection et des chaussures et des chaussettes lors de la manipulation, du mélange, du chargement ou de l'application et pendant toutes les activités de nettoyage et de réparation. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

La manipulation de l'acide lactique, ainsi que les activités de nettoyage et d'entretien doivent être effectuées dans un endroit bien ventilée. NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan ou cours d'eau.

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

2021-3101

2023-03-03

Label correction made 2023-03-13

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE: Entreposer le contenant bien fermé à l'écart de la lumière directe du soleil et à des températures entre 4 °C et 20° C. Une température d'entreposage plus froide est préférable.

ÉLIMINATION: Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant et les organismes provinciaux de réglementation.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.